

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :

CLOTHESLINE FRESH XTREME OXYGEN BLEACH [15]

USAGE DU PRODUIT : Agent de blanchiment oxydant pour lessive

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° REGISTRE CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
7722-84-1	20-25	Eau oxygénée	1,4	---	---	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 105°C (221°F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,100	% DE SOLIDE SUR LA MASSE <1
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide transparent inodore.	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 2,0-4,0		SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		ÉTAT PHYSIQUE GAZ__LIQUIDE_X_SOLIDE__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100°C (212°F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible
Décomposition du produit à > 60 °C (140 °F)	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet Sans objet
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO2 ou produit chimique en poudre	PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies	DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. En cas d'incendie, mettre les conteneurs en danger dans un endroit sûr si cela peut se faire en toute sécurité. Refroidir des conteneurs exposés au feu à l'aide d'eau vaporisée. Diluer à de l'eau.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Le produit dégage de l'oxygène quand chauffé à décomposition, ce qui risque d'intensifier l'incendie. Risque de surpression et d'éclatement en raison de la décomposition dans les conteneurs, les tuyaux et autres espaces confinés. Susceptible de provoquer un incendie en cas de contact avec du bois, du carton ou de toute autre matière organique inflammable.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Agents réducteurs, bois, papier et autres combustibles, fer et autres métaux lourds, alliages de cuivre et caustiques.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Oxygène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion et Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : OXYDANT / CORROSIF

CONTACT OCULAIRE : Provoque des dommages irréversibles aux yeux. Les symptômes risquent d'inclure douleur, dommages des tissus et tuméfaction. Tout contact avec les yeux risque de provoquer une cécité permanente.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections et irritations cutanées accompagnées de symptômes de décoloration cutanée, douleur et lésions des tissus.

INGESTION : Dangereux voire fatal en cas d'ingestion. Parmi les symptômes : corrosion des muqueuses et brûlures de l'appareil digestif.

INHALATION : Respirer des vapeurs ou du brouillard de produit risque de provoquer une sévère irritation du nez, de la gorge et des poumons, et de les endommager.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

CORROSIF (voir ci-dessus)

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENICITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Il est recommandé de porter des gants en néoprène, caoutchouc nitrile ou tout autre gant imperméable pour prévenir tout contact cutané. Il est recommandé de porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques avec ou sans écran facial, selon les besoins, pour prévenir tout contact avec les yeux et le visage. Envisager le port de chaussures en caoutchouc ou néoprène, de tabliers ou de vêtements complets de protection, selon les besoins, pour prévenir tout contact cutané. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles dans des endroits où le produit est manipulé. Voir 29 CFR 1910.132-138 pour de plus amples informations. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Dans le cas où des concentrations supérieures à 10 ppm se produisent ou sont probables, utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA) homologué NIOSH ou tout autre appareil de protection respiratoire à adduction d'air (ASR). N'utiliser aucune forme d'appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré, en particulier ceux contenant des sorbants oxydables tels que le charbon activé.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements de 4 litres ou moins peuvent être dilués avec de grandes quantités d'eau et rincés dans les égouts sanitaires. Les déversements plus importants doivent être dilués avec de grandes quantités d'eau et contenus dans une cuvette de rétention jusqu'à décomposition du peroxyde d'hydrogène. Ne pas remettre le fini récupéré dans le conteneur d'origine. Les matières combustibles exposées au peroxyde d'hydrogène doivent immédiatement être submergées ou rincées dans de grandes quantités d'eau pour s'assurer que tout le peroxyde d'hydrogène est éliminé.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur. Étant donné que les méthodes acceptables d'évacuation risquent de varier en fonction des lieux, contacter les organismes de réglementation avant toute évacuation.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements portés. Ne pas goûter ou avaler. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards du produit. Laver abondamment après toute manipulation. Ne pas introduire de corps étrangers tels que des matières organiques ou alcalines, des agents réducteurs ou des composés de métaux lourds dans le conteneur de produit. Ces matières risquent de catalyser la décomposition du produit entraînant ainsi une génération de pression, de chaleur et la formation d'oxygène. Le dégagement d'oxygène pourrait contribuer à la combustion. Ne jamais remettre le produit dans son conteneur d'origine.

ÉQUIPEMENT : Ne pas confiner le produit dans les systèmes de canalisations, les conduites ou entre les valves. La décomposition pourrait entraîner la pressurisation et l'éclatement du conteneur ou des canalisations. Il doit toujours y avoir un détendeur de pression ou un reniflard à l'intérieur du système de transfert.

SEAUX ET BARILS : Toujours entreposer les conteneurs en position droite verticale. Faire preuve de prudence afin de ne pas renverser le conteneur étant donné qu'une fuite du produit est possible du conteneur soit par la soupape d'évent soit par la bonde principale. Conserver les conteneurs fermés à l'aide de leurs fermetures de dégazage pour éviter contamination et volatilisation dans l'air. Inspecter les conteneurs périodiquement pour toute situation justifiant une action additionnelle.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Entreposer dans le conteneur d'origine à l'écart des sources de combustion, de chaleur et de lumière directe du soleil. La zone d'entreposage doit être bien aérée et exempte de matières et débris qui pourraient entretenir la combustion ou d'autres réactions chimiques. Une source d'eau doit être disponible dans la zone d'entreposage pour traiter les déversements, les incendies ou pour refroidir les conteneurs. Garder hors de la portée des enfants.

AUTRES PRÉCAUTIONS : Ce produit est un puissant agent d'oxydation. Tenir tout produit non dilué à l'écart du bois, du carton ou de toute autre matière organique inflammable et ce, pour prévenir tout incendie. Mélanger uniquement avec de l'eau. Diluer le produit conformément au mode d'emploi sur l'étiquette avant toute utilisation. Néanmoins, le produit n'est pas combustible ; à des températures supérieures à 60 °C (140 °F), une décomposition se produit en dégageant de l'oxygène. Cet oxygène pourrait initier une combustion.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Peroxyde d'hydrogène, solution aqueuse, 5.1 (8), UN2014, II

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin immédiatement.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : Faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

NOTE À L'USAGE DU MÉDECIN : Contient de l'eau oxygénée, un oxydant puissant. Des troubles muqueux probables peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage d'estomac. L'ingestion de dioxyde d'hydrogène risque d'entraîner une distension de l'œsophage et de l'estomac.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CLOTHESLINE FRESH XTREME OXYGEN BLEACH [15]

DATE D'ÉMISSION: 2 décembre 2014

REPLACE : 7 mars 2011

APPROVÉ PAR : Ronald T. Cook/Chef, affaires réglementaires/Spartan Chemical Company, Inc.

NUMERO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990